GAROALGUE MULTIFONCTIONS
ALGICIDE PRÉVENTIF NON MOUSSANT

CARACTERISTIQUES :

Algicide préventif non moussant, concentré sans cuivre.
La matière active est un composant d'action rapide, de grand pouvoir bactéricide, algicide et fongicide.
Ce produit est destiné à éviter la formation et la croissance des algues.
Cet algicide ne mousse pas.
De plus sa formulation innovante permet de floculer les matières organiques afin d'obtenir une eau scintillante.
Compatible avec tous les traitements.

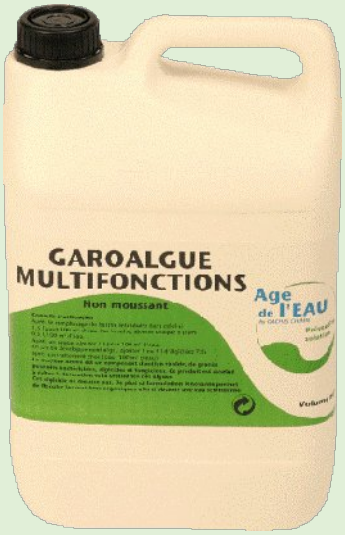

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

- Après remplissage du bassin, introduire dans celui-ci 1,5 litres pour 100 m^3 d'eau.
- Par la suite, ajouter chaque 8 jours 0,5 litre pour 100 m^3 d'eau.
- Après un orage, ajouter 1 litre pour 100 m^3 d'eau.
- En cas de développement d'algues, ajouter 3 ou 4 litres d'algicide pour 100 m^3 d'eau, 72 heures après un traitement choc.

CONDITIONNEMENT :

Bouteille de 1L, carton de 12 un
Bidon de 5L, carton de 4 un, palette de 64 cartons / 128 bidons
Bidon de 20L, palette de 28 un

COMPOSITION :

12,5% (m/m) de Chlorure de N,N-diméthyl-2-hyroxypropylammonium polymère à 60%, soit 7,5% de matière active
Biocide TP2

SECURITE :

Utilisez les Biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité.
Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél : 05.61.49.33.33

Mention d'avertissement : ATTENTION !
Mentions de danger : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. Pour le grand public : Eliminer l'emballage vide et/ou les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie.

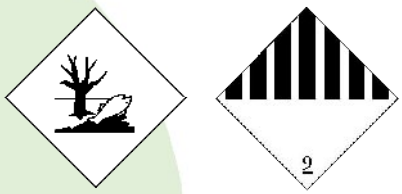

UN 3082